



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale **Une proposition patronale odieuse!**

Granby, le mercredi 23 septembre 2015 – Réunis en Conseil fédératif de négociation (CFN) à Granby, les représentants des huit syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont dénoncé à l'unanimité la dernière proposition patronale reçue lundi du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), et ils ont constaté que cette proposition ne peut constituer une base de discussion.

« Le gouvernement a réussi à déposer une proposition encore plus odieuse que celle présentée en décembre 2014; une proposition qui a suscité une vague de mécontentement jamais observée chez les enseignantes et enseignants », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE. « La nouvelle proposition patronale est à ce point inadmissible que nous nous demandons si le gouvernement souhaite vraiment en arriver à une entente négociée. Cette proposition témoigne aussi du travail effectué en coulisses par certaines directions d'établissement d'enseignement et certains gestionnaires de commissions scolaires qui semblent avoir pris le contrôle de l'équipe patronale de négociation. Nous ne pensions pas que les directions d'établissement, les gestionnaires de commission scolaire ainsi que les membres du gouvernement détestaient à ce point les enseignantes et enseignants », a ajouté M. Mallette.

Le contenu de cette proposition a conduit la FAE à annuler la rencontre de négociation prévue hier, mardi 22 septembre, et à tenir une rencontre extraordinaire de son Comité exécutif. La proposition patronale illustre bien combien le gouvernement souhaite réduire les conditions de travail des enseignantes et enseignants et priver les élèves des services et des ressources auxquels ils ont droit.

Augmentation de la tâche

Le gouvernement propose aux enseignantes et enseignants de passer d'une semaine de travail de 32 heures à 40 heures, et ce, dans un contexte de gel salarial pour les deux prochaines années et d'une hausse de 1 % par année pour les trois années subséquentes, conformément à la proposition du Conseil du trésor.

Augmentation du nombre d'élèves

Le gouvernement maintient sa volonté d'augmenter le nombre d'élèves par groupe et ainsi d'alourdir la tâche des enseignantes et enseignants. Ce faisant, les élèves, qui seront plus nombreux dans les classes et pour lesquels les services sont déjà réduits ou carrément inexistantes, seraient aussi les perdants de cette proposition patronale.

L'abandon de la pondération *a priori*

Le gouvernement demande aux membres de la FAE de financer le maintien des postes d'enseignantes et enseignants ressources et orthopédagogues, en contrepartie de la disparition de la pondération *a priori* qui assure actuellement la prise en compte des difficultés d'un élève lorsque la direction forme le groupe.

Grève le 30 septembre : j'y serai!

Les Québécoises et Québécois croient en l'école publique. Ils se sont d'ailleurs exprimés dans un sondage SOM dont les résultats ont été dévoilés en mai dernier. Ainsi, plus que jamais ils doivent agir en ce sens et se positionner en faveur des enseignantes et enseignants.

« Nos membres sont plus déterminés et mobilisés que jamais à défendre leurs conditions de travail, les conditions d'apprentissage des élèves et de l'école publique. Mercredi prochain, nous serons tous dans les rues de Montréal afin de rappeler au premier ministre Philippe Couillard, au ministre de l'Éducation François Blais et au président du Conseil du trésor Martin Coiteux que nous ne les laisserons pas saccager ce que des milliers de personnes ont bâti au Québec pendant des décennies. La Fédération autonome de l'enseignement et ses 34 000 membres invitent donc toutes les Québécoises et tous les Québécois à se joindre à elle le 30 septembre prochain et à venir manifester avec elle pour la sauvegarde de l'école publique », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 34 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290